114e régiment d'infanterie 1870-1871– extrait de l'historique du 114e 1690-1892 - Auteur capitaine M.J. Bertaux – Editeur ; Imp. Th.Mercier (Niort) – 1892 – Sources : gallica.bnf.fr/BnF – droits : domaine public – saisie 2022

QUATRIEME PARTIE

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

CHAPITRE Ier

14e REGIMENT DE MARCHE 1870-1871

Le 14e Régiment de marche, qui avait été créé par décision ministérielle du 16 août 1870, fut constitué à Rueil, près Paris, le 23 août, des 4es bataillons des 55e, 67e et 100e d'infanterie, à l'effectif de 54 officiers et de 2,776 hommes, et placé sous les ordres du lieutenant-colonel **VANCHE**.
Il fut embrigadé[1] dans la 3e division du 13e corps d'armée, commandé parle général **VINOY**, et embarqué le 31 août à la gare du Nord, pour rejoindre l'armée du maréchal **de MAC-MAHON**. 2 bataillons campèrent à Charleville le 1er septembre, tandis que le 3e (100e) était dirigé sur Laon.
Dans la nuit du 1er au 2 septembre, le 14e leva le camp avec la 3e division et prit la route de Rethel. Placé en queue de colonne, il dut faire face aux attaques de la cavalerie prussienne jusqu'à ce que, ayant atteint le village de Lannois, les dispositions prises par le général **BLANCHARD**, qui commandait la division, lui permissent d'arriver, à sept heures du soir, à Novion-Porcien, où il bivouaqua.
Le 3 septembre, à neuf heures du soir, le 14e de marche atteignit Montcornet ; le 4, il était à Marle et, le 5, après avoir traversé Crécy et Couvron, il arriva à Laon, où il rejoignit le bataillon du 100e.
Le 7 septembre au soir, le Régiment qui était allé s'embarquer à Tergnier le 6 en passant par la Fère, campa à Paris sur l'avenue de la Grande-Armée où il demeura jusqu'au 11.
Le 14e avait perdu dans la retraite de Mézières : 1 tué, 10 blessés et 108 disparus.
Du 11 au 22, il fut envoyé successivement à Neuilly, à Vincennes, au Champ-de-Mars, et s'établit le 23 en avant de l'enceinte, sur la ligne Vanves-Montrouge, la droite au chemin de fer de Versailles, la gauche à la route d'Orléans. Couvert par une compagnie de grand-garde, chacun des trois bataillons travailla à mettre cette position en état de défense.

*
* *

Siège de Paris (Journée du 30 septembre)

Le commandant du 13e corps avait résolu d'obliger les Prussiens à reculer leur ligne d'investissement en les faisant attaquer à l'improviste par quelques bataillons le 29 septembre. Un ordre du gouverneur de Paris, qui en reportait l'exécution au lendemain, retira au projet du général **VINOY** son caractère inopiné et lui donna en même temps une importance considérable en faisant embrasser un front d'action qui s'étendait depuis Montmesly jusqu'à Bagneux.
L'Hay, Chevilly, Thiais, Notre-Dame-des-Mêches, durent être attaqués simultanément, pendant que, à l'extrême droite, la brigade **SUSBIELLE** (13e et 14e de marche) exécutait une démonstration sur

1 1re brigade.

Clamart afin d'empêcher les forces allemandes du plateau de Châtillon de tomber sur le flanc de nos colonnes et d'envoyer des secours aux positions attaquées.
A la pointe du jour, le 14e de marche sort de ses positions et surveille les villages de Châtillon et de Bagneux. Rien n'apparaissant, le Régiment ne s'engage pas ; deux compagnies seulement du bataillon du 67e, déployées sur l'espace compris entre le cimetière de Bagneux et la route de Châtillon, échangent quelques coups de feu avec l'ennemi. Le Régiment rentra dans ses cantonnements à midi, ayant eu cinq hommes blessés

*
* *

Reconnaissance offensive sur Châtillon
(13 octobre)

Dans la nuit du 12 au 13 octobre, le gouverneur de Paris ordonne au général **VINOY** de pousser une reconnaissance offensive sur Châtillon. Dans ce but, la division **BLANCHARD** doit attaquer Clamart, Châtillon et Bagneux ; au centre, le général **SUSBIELLE**, avec le 14e de marche et le 3e bataillon du 13e, a pour objectif Châtillon. Le général **SUSBIELLE** forme deux colonnes : La première, forte des 2e et 3e bataillons (67e et 100e) du 14e de marche, sous les ordres du lieutenant-colonel **VANCHE**, commandant le Régiment, a pour objectif la gauche du village du côté de Bagneux.
La deuxième, comprenant deux bataillons d'infanterie, dont le 1er bataillon (55e) du 14e de marche, sous les ordres du commandant **MOWAT**, dit **Bedfort**, une compagnie de chasseurs à pied, une batterie d'artillerie et une section du génie, est conduite par le général **SUSBIELLE** lui-même.
Dès 9 heures du matin, l'action s'engage. Le 1er bataillon (Mowat) part des maisons dites la Barraque, participe à l'attaque de la barricade qui coupe la principale rue de Châtillon et occupe les maisons voisines.
La colonne **VANCHE** part de Montrouge conservant trois compagnies en réserve et couvert par deux compagnies en tirailleurs. Arrivés à portée, les tirailleurs sont accueillis par un feu soutenu, Amenant des premières maisons. Le brave colonel **VANCHE** marche résolument à la tête de ses hommes ; à peine a-t-il fait quelques pas qu'il tombe grièvement blessé. Le commandant **SWINEY**, du 3e bataillon lui succède ; renforcés par les compagnies de réserve, nos soldats enlèvent les enclos et les maisons ; mais à tous moments l'ennemi reçoit de nouveaux renforts...
Le commandant **MOWAT** reçoit l'ordre d'attaquer le réduit de la défense situé sur la place de l'Eglise : toutes les attaques de son bataillon sont repoussées par les pièces abritées qui tirent à mitraille.
Cependant, le but de la reconnaissance, obliger l'ennemi à montrer ses forces, était atteint. Vers deux heures et demie, le général **BLANCHARD** envoya l'ordre de se retirer. Le 14e de marche opéra sa retraite en bon ordre, sous la protection du 42e de ligne, et rentra dans ses cantonnements à quatre heures et demie.
Le 14e, dont les pertes furent sensibles : 2 officiers et 24 hommes de troupe tués, 2 officiers et 70 hommes blessés, venait de prouver qu'on pouvait désormais compter sur lui à l'égal des vieilles troupes. Deux citations à l'ordre de l'armée, quatre croix de chevalier et treize médailles militaires vinrent récompenser le jeune Régiment.

*
* *

A partir du 15 octobre, le Régiment concourut à l'ouverture des tranchées destinées à relier les forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy, et à la construction de batteries de position sur cette ligne.
En exécution du décret du 28 octobre 1870, le 14e de marche prit le 1er novembre la dénomination de 114e Régiment d'infanterie et fut constitué définitivement.

CHAPITRE II

114e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Continuation du Siège de Paris

Par décret paru au *Journal officiel* le 8 novembre, l'armée de Paris fut divisée en trois armées.
La première, composée des bataillons de marche de la garde nationale, sous les ordres du général **Clément THOMAS** ;
La deuxième, formée des troupes de ligne et de quelques régiments de mobiles, sous le commandement du général **DUCROT** ;
La troisième, composée presque entièrement de mobiles, sous les ordres du général **VINOY**.
Le 11 novembre, le 114e, faisant brigade avec le 113e et les 1er 2e et 3e bataillons de la Vendée, fut placé à la 1re brigade (colonel Comte) de la 3e division (général Faron) du 1er corps d'armée (général Blanchard) de la 2e armée (général Ducrot).
Le 14 novembre, le lieutenant-colonel **BOULANGER**, nommé par décret du 9, vint prendre le commandement du Régiment.

*
* *

Bataille de Champigny
(30 novembre 1870)

En exécution d'un plan d'attaque des hauteurs de Champigny et de Villiers, arrêté par le gouverneur de Paris, toute la 2e armée devait, le 29 novembre, dès le point du jour, franchir la Marne entre Joinville et Bry.
Dans la soirée du 28, la 2e armée bivouaquait sur la rive droite de la Marne. La 3e division était dans le bois de Vincennes, face à l'est, la gauche aux buttes, la droite vers Gravelle ; le 114e avait quitté ses cantonnements de Montrouge et de Vanves à dix heures du matin.
Une crue de la Marne obligea de retarder l'opération de vingt-quatre heures. L'ordre de mouvement pour le 30 novembre portait que le 1er corps commencerait à franchir la Marne à sept heures du matin, l'infanterie sur le pont de Joinville, et que, la rivière franchie, il se formerait à droite et à gauche de la route de Joinville à Villiers. En vertu d'instructions particulières, le 1er corps devait, après la prise de Champigny, porter tout son effort sur le plateau de Chennevières et le parc de Coeuilly.
Le 30, à six heures et demie, la division **FARON** passe la première, et se trouve placée, à huit heures et demie, dans la plaine entre la Marne et la route de Champigny, la 1re brigade (113e et 114e) en première ligne à hauteur du Bois-l'Huilier. La division est à peine formée qu'une batterie ennemie, s'établissant derrière un épaulement au bord du plateau de Chennevières, ouvre son feu sur elle. La 1re brigade est aussitôt déployée ; le 113e marche à l'attaque de Champigny, le 114e le suit précédé d'une compagnie en tirailleurs qui a pour mission de fouiller un petit bois et de tourner le

village sur la droite. A dix heures du matin, le 113e et le 114e occupaient Champigny ; la 2e brigade (35e et 42e) traverse le village et couronne les hauteurs de Coeuilly. Mais le parc de Coeuilly offrait une ligne de défense extrêmement solide ; pendant que le 1er bataillon du 114e va occuper les fours à chaux pour couvrir le nord de Champigny, le lieutenant-colonel **BOULANGER** reçoit l'ordre d'aller prendre position derrière le 35e avec les deux autres bataillons de son régiment. A onze heures, il prolonge la gauche du 35e, face au parc.
A ce moment, les Wurtembergeois sortent du parc de Coeuilly et veulent exécuter un retour offensif.

« Après un moment d'hésitation, dit le général **DUCROT**, nos soldats vigoureusement enlevés par leurs officiers, s'avancent au pas de charge et, baïonnette baissée, foncent sur l'ennemi... Sans attendre le choc, les Allemands tournent le dos…. Le 35e au centre, le 114e à gauche, quelques compagnies du 113e et de la Vendée à droite, arrivent jusque sur la pente du ravin de Coeuilly, poursuivant de près les Wurtembergeois qui abandonnent la tranchée-abri, la redoute et nous laissent plus de 400 des leurs, tués, blessés ou prisonniers. Mais là, accumulés sur un espace très restreint, nous sommes assaillis de face par la mitraille de la batterie de la grille, par la fusillade des créneaux ; de flanc par les obus de Villiers, de la pointe de Coeuilly... Malgré ce feu rapide de mousqueterie et d'artillerie, nos soldats font bonne contenance quand tout à coup, de Mon-Idée, s'élancent plusieurs bataillons wurtembergeois. Notre droite, menacée d'être prise à revers, recule…. les bataillons, les compagnies se confondent..... criblés de toutes parts, nous sommes obligés de rétrograder. » Les Wurtembergeois menacent de nous déborder par la droite ; mais ils sont contenus par quelques compagnies.
Les régiments sont désorganisés, la plupart des officiers ont été mis hors de combat, « le lieutenant-colonel **BOULANGER**, atteint d'une balle à l'épaule, reste à la tête de ses troupes ». (Général Ducrot.) « Il m'était impossible, écrit le général Boulanger, puisque j'étais encore à même de me tenir debout, d'abandonner sur le champ de bataille un régiment qui avait 26 officiers et 514 hommes hors de combat. »

Les deux partis restent en présence : les Allemands derrière les couverts de Coeuilly et de Cbennevières, la division **FARON** sur le bord des pentes qui descendent vers Champigny, le 114e à cheval sur le chemin creux de Coeuilly. Entre eux s'étend le plateau couvert de cadavres. Il était midi.
A midi et demi, le 1er bataillon du 114e, venant du four à chaux, arrive sur le plateau avec le 42e. Ces braves troupes, enlevées par leurs chefs, entraînent toute la ligne postée derrière la crête. Appuyées par le 114e et le 35e, elles renouvellent l'attaque contre le parc de Coeuilly ; « un feu rapide d'artillerie et de mousqueterie n'arrête pas l'élan de nos soldats…. Ils enlèvent de nouveau l'ouvrage du plateau et, bousculant tout devant eux, arrivent sur le bord du ravin de Coeuilly ». Mais une deuxième fois, cette accumulation de troupes offre une proie facile aux coups de l'ennemi, plus de la moitié des officiers et soldats est par terre, le commandant **MOWAT** du 114e est tué.
Ces pertes considérables n'arrêtent pas la marche intrépide de nos hommes, qui s'avancent jusqu'à 150 mètres du parc. Alors de nombreux renforts allemands chargent notre droite du côté de Cbennevières ; il faut encore reculer jusqu'à la crête, que nous réussissons à garder. « Dans ces luttes acharnées sur le plateau, les jeunes soldats des 113e et 114e avaient combattu avec vaillance. » (Général Ducrot.) Les quatre chefs des régiments engagés étaient hors de combat. Il était trois heures.

Quand la nuit vint, vers quatre heures et demie, le général **DUCROT** donna l'ordre de cesser le combat et de coucher sur les positions. Ce fut par un froid glacial (le thermomètre descendit à 16°

au-dessous de zéro) que, sans couvertures et sans feux, nos troupes durent bivouaquer, le 114e dans Champigny.

*

* *

Journée du 2 décembre

La journée du 1er décembre fut employée à recueillir les blessés et à mettre en état de défense les positions occupées, en prévision d'une attaque probable des Allemands. Le 114e resta à Champigny.
Le 2 décembre, avant le jour, un peu après six heures et demie, l'ennemi fait irruption sur les grand'gardes qui couvraient Champigny, les bouscule, les force à se replier ; la panique se met dans le village et ce n'est que grâce à deux compagnies du 35e et à quelques compagnies du 114e qui interceptent les chemins, que le général **FARON** peut organiser la résistance. L'élan de l'aile gauche allemande est arrêté aux premières maisons du village. A huit heures du matin, quelques compagnies du 114e combattaient au centre avec les 35e et 42e, le reste du régiment défendait les maisons situées au nord du village, le long de la route de Bry, non loin de l'embranchement du chemin du four à chaux.
A neuf heures du matin, l'arrivée d'un régiment allemand détermine une nouvelle attaque ; une lutte acharnée s'engage dans le village, le 114e ne perd pas un pouce de terrain. « A dix heures, deux brigades étaient venues successivement se heurter à nos défenseurs de Champigny sans pouvoir les déloger de leurs positions ; leur situation était même assez compromise dans ce village où nous commencions à regagner quelques maisons, quelques jardins ». (Général Ducrot.)
A onze heures du matin, deux bataillons de chasseurs et trois régiments allemands, soutenus en arrière par une réserve de quatre bataillons, prononce une troisième attaque contre Champigny. « La division **FARON** repousse ce nouvel assaut avec une indomptable énergie ; partout l'ennemi est arrêté et bientôt à notre tour nous prenons l'offensive. » (Général Ducrot.) Au nord de la Grande-Rue, où était le 114e, les sapeurs ouvrent la brèche, nos soldats s'y précipitent résolument ; de maison en maison, de chambre en chambre on s'aborde avec fureur, on se fusille à bout portant, on se bat à coups de baïonnette, à coups de crosse. *Au plus fort de la lutte, le 114e reçoit les vives félicitations du général **TROCHU**.*
A trois heures, la lutte d'infanterie était terminée. Les Allemands n'avaient pu déloger l'armée française de ses positions et avaient dû regagner les hauteurs.
Le 114e fut chargé, avec le 117e, de la garde de Champigny où il passa la nuit du 2 au 3 décembre couvert par un bataillon de grand-garde.
Le 3 décembre, dès le point du jour, le général en chef parcourut le front des positions et trouva partout nos malheureux soldats accroupis sur la terre gelée, épuisés, grelottants…. Il prit le parti de battre en retraite. A deux heures de l'après-midi, sous la protection du 35e, le 114e repassa la Marne au pont de Joinville et rejoignit son bivouac du bois de Vincennes.
Dans les journées des 30 novembre et 2 décembre, le Régiment avait eu 8 officiers et 35 hommes de troupe tués, 18 officiers et 325 hommes blessés. Il fut récompensé par 4 citations à l'ordre de l'armée, 3 croix d'officier, 16 de chevalier et 14 médailles militaires.

CHAPITRE III

FIN DU SIÈGE DE PARIS

Les pertes éprouvées dans les deux journées des 30 novembre et 2 décembre avaient tellement réduit les effectifs, qu'une reconstitution de la 2e armée s'imposait. Le 2e corps devint 1er, le 3e passa 2e, et le 1er corps fut dissous. De ce dernier corps, on ne conserva que la division **FARON** et une 3e brigade qui formèrent un corps de réserve.
Le 114e alla, le 5 décembre, occuper les baraques du camp de Saint-Maur. C'est là que, le 6 décembre, il fut informé officiellement qu'il comptait désormais au corps de réserve de la 2e armée sous les ordres du général **FARON**.

*
* *

Bataille du Bourget
(21 décembre 1870)

Le 20 décembre, le 114e quitta le camp de Saint-Maur et alla camper en arrière du fort de Romainville.
Le 21, avant le jour, par un brouillard épais et humide, toutes les troupes composant le corps d'armée de Saint-Denis et la 2e armée vinrent prendre leurs positions de combat : le corps de réserve derrière le village de Bobigny. Il s'agissait de rompre la ligne d'investissement pour aller donner la main à l'armée du Nord.
La bataille, engagée à sept heures du matin par le corps de Saint-Denis et à neuf heures par la 2e armée, fut arrêtée vers midi par ordre du gouverneur de Paris ; la réserve s'était avancée d'un kilomètre vers le nord jusqu'à la Patte-d'Oie, au sud du Petit-Drancy. Le 114e avait perdu un homme.
Le 21, au soir, toute la 2e année était bivouaquée dans la plaine entre Bondy et Aubervilliers, le 114e en arrière du Petit-Drancy.

*
* *

À partir de ce jour, la division **FARON** occupe Bobigny, Drancy, la ferme et le petit bois de Groslay ; la brigade **COMTE**, 113e et 114e, est spécialement chargée de la défense de Groslay et des tranchées voisines, les deux régiments alternant chaque jour pour fournir un bataillon de garde.
« Ce fut une dure épreuve que ces cruelles journées passées dans cette plaine de boue glacée, balayée par la tourmente et sillonnée par les obus allemands… La grande majorité de nos soldats déploya un courage auquel on ne saurait trop rendre hommage…. Que de braves gens furent mortellement frappés par le froid en accomplissant simplement, humblement leur devoir…. »
Le 30 décembre, le Régiment alla cantonner à Pantin, sans que la garde de Groslay fût cependant abandonnée. En l'absence de documents justifiant ce léger déplacement du 114e, nous devons supposer qu'il fut rendu nécessaire par le bombardement des batteries prussiennes, dont Drancy, Groslay et Bobigny étaient les principaux objectifs. A Pantin, on est abrité par le fort de Romainville.
Le 11 janvier 1871 le 114e retourna occuper Bobigny et reprit le service des tranchées au petit Drancy, à Drancy, aux Allouettes et à la ferme de Groslay. A ce moment le bombardement se ralentit

sensiblement sur le front Nord-Est mais pour reprendre avec une nouvelle intensité quelques jours après.
Le 19 janvier, à sept heures du matin, deux compagnies du 2e bataillon, de grand'garde à la ferme de Groslay, furent coupées de leur ligne de retraite et enveloppées par des forces supérieures. Vingt-cinq hommes conduits par le sergent-major **RÉGIS** réussirent seuls à s'échapper. Un capitaine, deux lieutenants, deux sous-lieutenants et cent vingt-six hommes furent faits prisonniers.
En même temps, le 1er bataillon, établi dans les tranchées à gauche de Drancy, repoussait une attaque combinée avec le mouvement exécuté sur Groslay.
Le 21, le 114e quitta Bobigny pour aller cantonner à Bagnolet où son service consista à garder la ligne du chemin de fer de Mulhouse, entre Noisy-le-Sec et Rosny. Il y resta jusqu'au 26, jour où il rentra dans Paris et fut baraqué sur le boulevard Rochechouart. C'est là que furent reconstituées les deux compagnies perdues à la ferme de Groslay.
Par décret du 27 janvier, le lieutenant-colonel **BOULANGER** fut promu au grade de colonel et conserva le commandement du 114e. Le 28 janvier fut signé l'armistice qui mettait fin. au siège de Paris.

CHAPITRE IV

DE LA CAPITULATION DE PARIS AU 18 MARS 1871

Les stipulations de l'armistice autorisaient à conserver, armée dans Paris, une division de 12 mille hommes. Cette division, placée sous les ordres du général **FARON**, se composa de six régiments — répartis en trois brigades ; le 114e et le 113e formèrent la 3e brigade, commandée par le général **DAUDEL**.
Le 114e fut caserné au Prince-Eugène, le 1er février. Le 27, la 3e brigade en entier alla occuper les baraquements des Tuileries. Ce déplacement subit était motivé par l'article 2 de la Convention signée à Versailles le 26 février, convention qui autorisait l'entrée de 30 mille Allemands dans la partie de Paris comprise entre la Seine, la rue du faubourg Saint-Honoré et l'avenue des Ternes, du 1er au 3 mars. Le 1er mars, le 114e fut employé à former, entre l'armée allemande et la population parisienne, un cordon de sûreté qui s'étendait de la rue de Rivoli à la porte des Ternes par le faubourg Saint-Honoré. Précaution superflue, car Paris sut, ce jour-là, contenir son indignation et s'incliner avec résignation devant un fait douloureux, mais inévitable !

*
* *

Le 7 mars, au matin, le Régiment quitta les baraquements des Tuileries pour aller occuper trois des forts de la rive gauche de la Seine, qui lui furent remis par l'armée allemande.
Le 1er bataillon prit possession du fort de Montrouge ; le 2e, de celui de Bicêtre ; le 3e, du fort d'Ivry.

CHAPITRE V

COMMUNE DE PARIS

Entièrement étranger aux tristes événements qui, dans la journée du 18 mars, laissèrent le gouvernement désarmé et impuissant en face des gardes nationaux de Paris insurgés, le 114e reçut, dans la nuit du 18 au 19, l'ordre d'évacuer entièrement les forts qu'il occupait et de se replier sur Versailles avec toute l'armée de Paris.
Ce mouvement fut exécuté le 19 par la route stratégique : les Moulineaux, Sèvres, Viroflay. A son arrivée, le Régiment fut campé dans le parc de Versailles, avenue de Trianon, et spécialement chargé, avec le 113e, de la garde de l'Assemblée Nationale. Les événements qui suivirent prouvèrent que le chef du Gouvernement avait été bien inspiré en donnant à la brigade **DAUDEL** cette mission de confiance.

*
* *

2 et 3 avril

Les quelques défections qui s'étaient produites au moment de l'insurrection laissaient le Gouvernement dans le doute au sujet des dispositions de l'armée. Le 114e fut le premier régiment qui tint à honneur de rassurer les représentants du pays : le 23 mars, sous l'inspiration de son colonel, il signa une adresse à l'Assemblée nationale, lui affirmant hautement son dévouement. Aussi, quand le 2 avril on apprit que l'armée de la commune menaçait de se porter sur Versailles, le 114e fut immédiatement désigné pour marcher au premier rang contre les insurgés.
L'attaque des fédérés se prononça par la route de Neuilly, se dirigeant sur le rond-point de Courbevoie. La brigade **DAUDEL** arriva au rond-point des Bergères par la Celle-saint-Cloud, Bougival et Rueil. Les barricades élevées au rond-point de Courbevoie ainsi que la caserne furent rapidement enlevées ; les insurgés s'enfuirent en désordre laissant entre nos mains quelques prisonniers, et bon nombre de blessés et de tués.
Le Régiment rentra le même jour à Versailles, où il reçut les félicitations du Ministre de la guerre. Ces félicitations sont consignées dans l'ordre du Régiment, n° 21, en date du 3 avril.
Le lendemain 3 avril, les fédérés, profitant de ce que l'armée de Versailles avait négligé de garder les positions conquises la veille, s'avancèrent de nouveau par Courbevoie, et, en plus grand nombre que le 2, envahirent les villages de Rueil et de Bougival.
Le 114e suivit la route de la Celle-Saint-Cloud ; ayant dépassé Beauregard, il tourne à gauche par la route qui conduit directement à Bougival et se trouva aussitôt en présence de l'avant-garde ennemie, qu'il attaqua avec une grande vigueur.
Le village est enlevé ; on arrache le drapeau rouge qui flottait sur le clocher. L'ennemi, serré de près, se retire par la route de Rueil, derrière les barricades que le 114e est obligé de prendre successivement.
Menacés d'être enveloppés par les mouvements combinés de l'armée de Versailles, les fédérés abandonnent Rueil, Nanterre, que le 114e traverse à leur suite, et rentrent dans Paris à la débandade par le pont d'Asnières.
Le Régiment alla attendre sous les murs du Mont-Valérien l'ordre de rentrer le soir même à son camp de Trianon.

Dans cette affaire, le 114e avait eu un soldat tué et un blessé, le sergent **JOURDE**, qui mourut quelques jours après ; le malheureux avait déjà succombé à sa blessure quand il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.
Une croix d'officier, quatre de chevalier, six médailles militaires furent attribuées au Régiment.

*
* *

Le 10 avril, le 114e quitte le camp de Trianon pour aller prendre position sur le versant méridional des coteaux qui dominent le village de Bièvre. Ses trois bataillons sont campés face à la vallée de la Bièvre sur un espace d'environ deux kilomètres, la droite appuyée au château de Montclain.
Le 11, en exécution d'un décret du 6 avril portant réorganisation de l'armée de Versailles, le 114e passe à la 2e brigade : 113e, 114e (général Daudel remplacé par le général Osmont) de la 1re division (général Levassor-Sorval) du 2e corps d'armée (général de Cissey) de la 1re armée, commandée par le maréchal **de MAC-MAHON,** duc **de MAGENTA**.

*
* *

Le 114e repousse une attaque des insurgés sur Clamart

Le 12 avril, la brigade va occuper les tranchées qui protégeaient la redoute de Châtillon et le village de Clamart. Le 114e laisse au camp de Bièvre trois compagnies pour garder les positions, les quinze autres sont réparties dans les tranchées.
Dans la nuit du 12 au13, les sept compagnies de tranchée à Clamart sont assaillies par un feu très-vif de mousqueterie et d'artillerie que les insurgés ouvrent sur nos positions et sur le village. La façon vigoureuse dont cette attaque est repoussée, mérite au Régiment, de la part du général commandant la brigade, des éloges qui sont consignés dans l'ordre général n° 83 en date du 14 avril. Deux officiers et quatre hommes de troupe y sont cités comme s'étant distingués dans ce combat, où nous eûmes un soldat tué, deux officiers et six hommes de troupe blessés.
Le 13 avril le régiment revint à Bièvre occuper ses précédentes positions.
Les 18, 23 et 28 avril, le 114e fournit la garde de tranchée à Châtillon et à Clamart dans les mêmes conditions que le 12. Soumis au feu incessant des forts, il eut, dans la nuit du 28 au 29, un soldat tué, sept hommes de troupe blessés.
Dans la nuit du 1er au 2 mai, le 1er bataillon du Régiment servit de soutien à un bataillon de chasseurs à pied qui tentait un coup de main contre la gare de Clamart.

*
* *

Le 2 mai, le 114e alla s'établir dans le parc de Sceaux. Le colonel **BOULANGER** fit aussitôt exécuter par la compagnie de francs-tireurs, soutenue par deux compagnies, une reconnaissance du village de Bourg-la-Reine qu'il savait être occupé par les insurgés. Ces derniers furent chassés du village et le colonel établit une compagnie en grand-garde dans la dernière maison avec une compagnie en soutien sur la place.
Le lieutenant des francs-tireurs **TRITSCH**[2] et 6 hommes de troupe furent blessés dans cette action.

2 Cité à l'ordre de la division.

Le même jour, un détachement de 200 hommes du Régiment ouvrit une tranchée dans le cimetière d'Issy sous un feu des plus violents.
Du 3 au 11 mai, le 114e fournit la grand'garde à Bourg-la-Reine, des travailleurs pour la construction de batteries et de tranchées contre les forts et l'enceinte, la garde des tranchées en avant de Clamart et de Châtillon.
Le 6 mai, la redoute des Hautes-Bruyères et le fort de Bicêtre criblèrent de projectiles le village de Bourg-la-Reine et blessèrent un sous-lieutenant (M. **Delville**) et trois soldats.

*
* *

Coup de main du 11 mai

Le 11 mai, d'après les ordres du général **LEVASSOR-SORVAL**, commandant la division, cinq compagnies du 114e, sous le commandement du colonel **BOULANGER** tentèrent un coup de main contre les insurgés établis à la double barricade du pont du chemin de fer sur la route nationale de Toulouse, en avant du village de Cachan.
Les cinq compagnies opérèrent en deux colonnes :
Celle de droite, composée de deux compagnies et demie, sous les ordres du capitaine **LEMONNIER**, partit a deux heures du matin de Bourg-la-Reine en suivant les bords de la Bièvre jusqu'aux premières maisons de Cachan et se rabattit alors sur la route pour prendre à revers les deux barricades.
Celle de gauche, dont le colonel s'était réservé le commandement, couverte par une section de francs-tireurs, déboucha de Bagneux à deux heures vingt minutes du matin, suivit pendant quelque temps la route de Cachan et appuya ensuite légèrement à gauche à travers champs, exécutant un mouvement analogue à celui de l'autre colonne.
L'opération réussit complètement ; les barricades prises à revers furent successivement, enlevées à la baïonnette sans brûler une seule cartouche.
A trois heures, les troupes rejoignirent leur camp, laissant sur le terrain 60 insurgés tués, dont 2 officiers, emportant un drapeau, des sabres, une quantité de fusils et ramenant 41 prisonniers, dont 2 officiers.
Le détachement du 114e avait eu 7 soldats blessés et 1 tué.

Cette expédition si bien conduite valut au Régiment un ordre de félicitations du maréchal **de MAC-MAHON**, commandant en chef, et un du général **de CISSEY**, commandant le 2e corps dans lequel furent cités : le colonel, 3 capitaines, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant et 14 hommes de troupe.

*
* *

Du 12 au 17 mai, le Régiment continua de fournir la grand-garde à Bourg-la-Reine, des gardes de tranchées et des travailleurs. Quatre soldats furent blessés dans ce service.
Le 17 mai, les 1er et 2e bataillons, descendant de grand-garde, allèrent occuper les villages de Bagneux et de Fontenay-aux-Roses ; le 3e bataillon resta pour garder la position de Sceaux.

*
* *

Affaire du 18 mai

Le 18 mai, en exécution des ordres du général **LEVASSOR-SORVAL,** commandant la division, cinq compagnies du 114e, sous le commandement du colonel **BOULANGER**, prirent part à l'expédition dirigée par le général **OSMONT** contre les barricades du chemin de fer, sur la route de Toulouse.
Deux compagnies étant laissées en réserve, le capitaine **PUIG** reçut le commandement des trois autres. Pendant qu'une colonne, formée par le 82e et le 113e, suivait le cours de la Bièvre, le capitaine **PUIG**, couvert par la compagnie de francs-tireurs, sortait de Bagneux à huit heures du soir et se dirigeait par le même chemin que le 11 mai. Une vingtaine d'insurgés trouvés dans les maisons fouillées au passage sont tués sur place. A 200 mètres d'une première barricade, nos soldats sont accueillis par un feu très vif ; l'assaut est donné, la barricade est enlevée avec entrain et la maison Pichon reste en notre pouvoir.
Aussitôt, les trois compagnies se rabattent sur la double barricade du 11 ; une d'elles gagne le flanc de l'ouvrage, court aux insurgés au cri de : « En avant ! » poussé par les officiers et répété par les soldats, et, sans tirer un coup de fusil, secondée par les deux autres compagnies, s'empare du retranchement sous une grêle de projectiles. Une section du génie, envoyée par le général de division, travaille à détruire la barricade. Mais de fortes réserves ennemies descendent des Hautes-Bruyères et de Cachan ; le travail est abandonné, les compagnies se retirent avec une vingtaine de prisonniers, dont un capitaine, un drapeau, 40 fusils et des cartouches, et laissant sur le terrain une centaine de tués, dont un chef de bataillon et 2 officiers subalternes.
Le 114e eut 4 soldats tués, 3 officiers et 6 hommes de troupe blessés.
Le colonel, 8 officiers, 14 hommes de troupe furent cités à l'ordre de la division.

*
* *

Dans le service des tranchées fourni le 18 en avant du fort de Vanves et le 19 en avant du fort d'Issy, 2 soldats furent tués.

Le 20 mai, le Régiment alla occuper le fort de Vanves et les tranchées en avant du fort.
Le 21, à une heure de l'après-midi, le 2e bataillon se porta sur Montrouge et le Petit-Vanves ; les insurgés s'enfuirent à son approche et se renfermèrent dans Paris. 2 soldats furent blessés.
A huit heures du soir, le 114e fut relevé. A dix heures, les 2e et 3e bataillons, sous les ordres du colonel, se dirigèrent vers le fort d'Issy et bivouaquèrent à l'abri des talus du chemin de fer. Le lieutenant-colonel **DELOFFRE**, avec le 1er bataillon, fut laissé à Bagneux, où il demeura jusqu'au 25 mai.

*
* *

Entrée dans Paris

Le 22 mai, à huit heures du matin, les 2e et 3e bataillons du 114e se mirent en marche et entrèrent dans Paris par la porte de Versailles, sans rencontrer de résistance.
Le 114e se dirigea sur la gare aux marchandises du chemin de fer de l'Ouest (rive gauche) ; il s'empara, en route, d'une barricade élevée à la rencontre de la rue Olivier-de-Serres avec la rue Dombasle et bivouaqua sur le boulevard Vaugirard. La gare aux marchandises fut occupée par le

Régiment qui détacha des compagnies dans les rues Vandamme, du Moulin-de-Coeur, du Chemin de fer de l'Ouest et de Constantine. Ces compagnies tiraillèrent toute la soirée et une partie de la nuit avec les avant-postes des insurgés qu'elles délogèrent successivement des maisons qu'ils occupaient.

A huit heures du soir, une section de francs-tireurs fit une reconnaissance vers le cimetière Montparnasse. A la vue des fédérés, le lieutenant **TRITSCH**, n'écoutant que son courage, s'élança à la tête de ses hommes et fut grièvement blessé d'un biscaïen en pleine poitrine : blessure mortelle qui devait enlever, le 8 juin, au Régiment, un de ses plus braves officiers. Un soldat fut blessé.
A partir du 23 mai, les événements se précipitent. Dès le matin, le 3e bataillon est envoyé pour fouiller les maisons du XIVe arrondissement et se porter ensuite à l'attaque du carrefour des Quatre-Chemins.
A midi, une compagnie s'empare de deux barricades élevées dans la rue Pometty ; une autre compagnie, s'avançant par la rue des Thermopyles, la rue des Plantes et la rue du Moulin-Vert, enlève, à une heure et demie, une barricade assez vigoureusement défendue au débouché de la rue du Moulin-Vert sur l'avenue du Maine.

*
* *

Attaque et prise du carrefour des Quatre-Chemins
(23 mai)

A trois heures, le carrefour des Quatre-Chemins est attaqué sur deux points :
La compagnie maîtresse de la barricade de la rue du Moulin-Vert s'établit dans les maisons qui bordent le côté droit de la Chaussée du Maine et regardent le carrefour des Quatre-Chemins ; elle ouvre le feu sur les défenseurs de la barricade qui coupe la Chaussée et sur ceux qui sont postés dans le clocher de l'église Saint-Pierre. Bon nombre d'insurgés sont mis hors de combat, la compagnie s'élance au pas de course et enlève la barricade où elle s'empare de quatre pièces d'artillerie chargées que l'ennemi n'a pas eu le temps d'utiliser.

Une autre compagnie envahit l'église, en tue les défenseurs, et, poursuivant son succès, s'empare de la barricade de l'avenue d'Orléans. On y trouve deux autres pièces.
Pendent ce temps, la compagnie du génie auxiliaire, attachée au 3e bataillon, se porte par la rue du Moulin-Vert, la rue et l'impasse des Plantes, contre la barricade de la rue d'Alésia qu'elle enlève avec le plus grand entrain. Deux nouvelles pièces y sont prises, et le carrefour des Quatre-Chemins, qui formait une place d'armes importante, est en notre pouvoir.
La compagnie, maîtresse de l'église, s'élance alors dans l'avenue d'Orléans sur les pas des insurgés en fuite et s'empare de la barricade, armée de quatre pièces qui coupe l'avenue à hauteur de la rue Brézin. Du même coup, elle fait tomber la résistance de la barricade de la rue Brézin.

Le 3e bataillon fut alors relevé par le 2e qui, sous la conduite du colonel, occupa à six heures du soir les positions conquises.
Le 3e bataillon alla bivouaquer sur le boulevard Vaugirard.

*
* *

Attaque et prise de la place d'Enfer (23 mai)

Laissant une compagnie en réserve à la barricade de la rue Brézin avec mission de fouiller les maisons, le colonel se met aussitôt en mesure de continuer l'œuvre si heureusement commencée par le 3e bataillon.

Une barricade, armée de deux pièces, était élevée au débouché de la rue d'Enfer sur la place. Deux compagnies s'élancent au pas de course et en chassent les insurgés qui abandonnent leurs canons ; une d'elles occupe la barricade, l'autre les premières maisons des deux côtés du boulevard Arago.

Une compagnie est dirigée sur la gare d'Orsay, s'en empare et s'y installe. Une autre va occuper le cimetière Montparnasse, comme soutien de l'artillerie, pour enfiler de ses feux les boulevards Saint-Jacques et Arago. La dernière, enfin, est envoyée à la mairie du XIVe arrondissement.
Cette journée avait coûté au 114e un sous-lieutenant et 6 hommes de troupes tués, 2 capitaines et 9 hommes blessés, 1 disparu.

Le 2e bataillon passa la nuit du 23 au 24 et une partie de la journée suivante dans ses positions, que les insurgés, postés boulevards Arago et Saint-Jacques et rue d'Enfer, ne cessèrent de couvrir de projectiles.
Une reconnaissance exécutée au point du jour, par le capitaine adjudant-major du bataillon, ayant fait connaître que la barricade de la rue de la Santé était évacuée, mais que celles de la rue d'Enfer, de la rue Cassini et de la rue du faubourg Saint-Jacques étaient fortement occupées, le chef de bataillon fit diriger un feu nourri sur ces différents points, que l'ennemi évacua successivement, et s'empara de l'Observatoire, dont les défenseurs furent refoulés sur le Panthéon.
Quatre compagnies du 2e bataillon occupèrent le carrefour de l'Observatoire, les deux autres restèrent en réserve place d'Enfer.
Le même jour, 24 mai, à neuf heures et demie du matin, le 3e bataillon partit du boulevard Vaugirard, prit la chaussée du Maine, la rue Brézin, traversa l'avenue d'Orléans, la Villa Sébastopol, gagna la rue Halle et la rue de la Tombe-Issoire, et s'empara à onze heures de la barricade élevée à la jonction de ces deux dernières rues. Le chef du 3e bataillon abrita son bataillon derrière le talus du chemin de fer, fit occuper la gare d'Orsay par une compagnie ; et détacha une compagnie et demie sous les ordres de l'adjudant-major pour fouiller le quartier et le parc de Montsouris.
A une heure du soir, en exécution d'un ordre du général de division, le commandant du 3e bataillon, laissant l'adjudant-major achever sa mission avec son détachement et confiant la garde de la gare d'Orsay à une section de la compagnie du génie, rejoignit le 2e bataillon à l'Observatoire.

*
* *

Attaque et prise du Panthéon (Le 24 mai)

Le Régiment, réuni sous le commandement du colonel, se dirigea sur le Panthéon avec mission de tourner ce monument par le sud, en passant par le boulevard Saint-Michel, les rues du Val-de-Grâce, des Feuillantines et Râteau.
Au débouché de la rue Râteau sur la rue Lhomond, le 114e se trouva en face d'une barricade inachevée mais protégée par une grille en fer, qui était appuyée à droite et à gauche par le couvent

du Saint-Esprit et le collège Rollin que les insurgés occupaient en force. Au signal d'attaque de son colonel, le Régiment se rue sur l'obstacle qu'il ne parvient à briser qu'au prix de pertes sérieuses. La barricade située à la jonction de la rue Lhomond et de la place du Marché, celle élevée au débouché de la rue du Pot-de-fer-Saint-Marcel sur la rue Mouffetard, ainsi que les nombreuses maisons religieuses de ce quartier devenues des repaires d'insurgés, tombent successivement en son pouvoir.
A sept heures du soir, après une lutte acharnée de deux heures le 114e est maître des positions, et bivouaque dans le séminaire du Saint-Esprit et le collège Rollin, couvert par des avant-postes.
Le détachement du 3e bataillon, en reconnaissance dans le parc de Montsouris, était rentré à la gare d'Orsay à trois heures de l'après-midi, après s'être assuré qu'aucun danger ne pouvait venir de ce côté. Relevé à huit heures du soir par une compagnie du 113e, il alla bivouaquer avec la section du génie rue Soufflot, à onze heures du soir. Le 25, à six heures du matin, il ralliait le Régiment au collège Rollin.
Le 114e, dans cette journée, fut fortement éprouvé : le colonel **BOULANGER**, blessé, dut remettre au commandant **de MONTBEL,** le commandement des 2e et 3e bataillons ; en outre, 1 officier et 10 hommes de troupe furent tués, 4 officiers et 31 hommes furent blessés.

*
* *

25, 26 et 27 mai

Le 25, à une heure, le Régiment quitta le Panthéon et fut mis en réserve derrière l'asile-clinique d'aliénés pendant l'attaque et la prise du boulevard et de la place d'Italie, des Gobelins, de la Butte-aux-Cailles et des voies environnantes. A six heures, il rétrograda sur la place d'Enfer, d'où il fut dirigé sur la route de Choisy et la route d'Ivry pour y passer la nuit.
Le 26, à deux heures et demie du matin, il allait cerner l'église Notre-Dame-de-la-Gare, où le général espérait surprendre **DOMBROWSKI** avec 4 ou 500 insurgés ; mais ceux-ci avaient pris la fuite, abandonnant canons et mitrailleuses. L'église et ses abords furent occupés militairement ; le Régiment commença le désarmement du quartier et fit dans les maisons des perquisitions minutieuses qui amenèrent l'arrestation de plusieurs officiers fédérés. Le 27, à deux heures du soir, le 114e quitta ce quartier pour aller occuper l'école de dressage, le bastion 82, la gare d'Orsay, la mairie du XIVe arrondissement, l'asile de Bienfaisance et la rue de la Tombe-Issoire. A son arrivée, il eut à fournir de nombreux postes pour la sécurité du quartier et du parc d'artillerie, dépôt des munitions de l'insurrection.

*
* *

Opérations du 1er bataillon

Pendant que les 2e et 3e bataillons agissaient dans l'intérieur de Paris, le 1er, resté à Bagneux, avait pour mission de s'opposer à la fuite des insurgés.
Le 25 mai, le 1er bataillon reçut l'ordre d'aller arracher aux fédérés les positions dont ils étaient encore maîtres à l'extérieur de la ville. Le capitaine **PUIG**, qui commandait le bataillon, envoya le lieutenant **MONNA** reconnaître la redoute des Hautes-Bruyères qu'il trouva occupée par la cavalerie de l'armée de Versailles ; se dirigeant alors sur le fort de Bicêtre que l'ennemi était en train d'évacuer, cet officier lança sa section sur le pont-levis défendu par une vingtaine d'insurgés qu'il tua ou fit prisonniers et arbora le drapeau tricolore à la place où flottait le drapeau rouge.

Le 1er bataillon occupa ensuite, avec un bataillon du 85e qui opérait avec lui, toutes les positions environnantes abandonnées par les insurgés, et procéda au désarmement de Villejuif, Gentilly et Ivry.
Le 3 juin, le 1er bataillon rejoignit à Paris les deux autres bataillons, et, en l'absence du colonel **BOULANGER** blessé, le lieutenant-colonel **DELOFFRE** prit le commandement du Régiment.
Le 6 juin, le 114e occupa les bastions 84, 87, 89, 90 et 91 jusqu'au 5 juillet, jour où il fut caserné place du Château-d'Eau dans les Magasins-Réunis qu'il quitta le 2 septembre pour aller occuper les baraquements du Champ-de-Mars.

*
* *

Par décret du 24 juin, le colonel **BOULANGER** fut nommé commandeur de la Légion d'honneur, 4 officiers furent faits chevaliers et 9 médailles militaires vinrent récompenser les hommes de troupe.
La Commune avait coûté au Régiment 2 officiers et 26 hommes de troupe tués, 15 officiers et 83 hommes blessés.

PERTES EPROUVEES PAR LE REGIMENT
PENDANT LE SIEGE DE PARIS ET PENDANT LA COMMUNE

Nom	Grade	Officiers			Troupe		
		Tués	Blessés	Disparus	Tués	Blessés	Disparus
Retraite de Mézières (1er au 7 septembre 1870)							
Troupe		«	«	«	1	10	108
Combat Du 30 septembre 1870							
Troupe		«	«	«	«	5	«
Combat de Châtillon (13 octobre 1870)							
VANCHE	Lt-colonel	«	1	«	«	«	«
ARNAUD	Capitaine	1	«	«	«	«	«
PALLU	Lieutenant	«	1	«	«	«	«
BOUGAUD	-	«	1	«	«	«	«
SEYBEL	Sous-lieutenant	1	«	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	24	70	5

Totaux		2	3	«	24	70	5
Bataille de Champigny (30 novembre – 2 décembre 1870							
BOULANGER	Lt-colonel	«	1	«	«	«	«
MOWA-BEDFORT	Chef de bataillon	1	«	«	«	«	«
PALLU	Capitaine	1	«	«	«	«	«
BESNUS	-	1	«	«	«	«	«
DIEM	-	1	«	«	«	«	«
FAURITE	-	1	«	«	«	«	«
DUMON	Cpne adj-major	«	1	«	«	«	«
MARCEL	-	«	1	«	«	«	«
CHARPENTIER	Capitaine	«	1	«	«	«	«
BOUGAUD	-	«	1	«	«	«	«
ISNARDON	-	«	1	«	«	«	«
GERRIET	-	«	1	«	«	«	«
NOEL	Capitaine	«	1	«	«	«	«
ALLIEY	-	«	1	«	«	«	«
LAPIERRE	-	«	1	«	«	«	«
SECONDEZ	Lieutenant	1	«	«	«	«	«
CAZAL	-	1	«	«	«	«	«
LECLERC	-	1	«	«	«	«	«
BARBIER	-	«	1	«	«	«	«
BLETON	-	«	1	«	«	«	«
SOUDEE	-	«	1	«	«	«	«
ROGIER	-	«	1	«	«	«	«
DULPHY	-	«	1	«	«	«	«
FERRY	Sous-lieutenant	«	1	«	«	«	«
LION	-	«	1	«	«	«	«
MILLOT	-	«	1	«	«	«	«
TRITSCH	Lieutenant	«	«	1	«	«	«
Troupe		«	«	«	35	325	154
Totaux		8	18	1	35	325	154
Attaque du Bourget							

(21/12/1870)							
Troupe :1 soldat tué							
Ferme de Groslay (19 janvier 1871)							
CHANTEBIEN	Capitaine	«	«	1	«	«	«
REY	Lieutenant	«	«	1	«	«	«
ROUSSELET	-	«	«	1	«	«	«
FESQUET	Sous-lieutenant	«	«	1	«	«	«
JACOB	-	«	«	1	«	«	«
Troupe		«	«	«	1	8	135
Totaux		«	«	5	1	8	135
Récapitulation des pertes éprouvées pendant le siège de Paris							
		10	**21**	**6**	**61**	**418**	**402**
		37			**881**		
Journées du 2 et 3 avril 1871							
Troupe		«	«	«	1	1	«
Affaire du 12 avril 1871							
CREPEAUX	Lieutenant	«	1	«	«	«	«
MISSET	Sous-lieutenant	«	1	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	1	6	«
Totaux		«	2	«	1	6	«
Journée du 28 au 29 avril 1871							
Troupe		«	«	«	1	7	«
Reconnaissance de Bourg-la-Reine (2 mai 1871)							
TRITSCH	Lieutenant	«	1	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	«	6	«
Totaux		«	1	«	«	6	«
Bombardement de Bourg-la-Reine (6 mai 1871)							
DELVILLE	Sous-lieutenant		1	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	«	3	«
Totaux		«	1	«	«	3	«

Ancestramil

Coup de main du 11 mai							
Troupe		«	«	«	«	1	7
Gardes de tranchées du 12 au 17 mai							
Troupe					«	4	«
Coup de main du 18 mai 1871							
PUIG	Capitaine	«	1	«	«	«	«
GOUDMANT	-	«	1	«	«	«	«
LORETTE	Lieutenant	3	1	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	4	6	«
Totaux		«	3	«	4	«	«
Tranchées le 19 mai							
Troupe		«	«	«	2	«	«
Mouvement offensif sur Montrouge (21 mai)							
Troupe		«	«	«	«	2	«
Cimetière Montparnasse (22 mai)							
TRISCH	Lieutenant	«	1	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	«	1	«
Totaux		«	1	«	«	1	«
Journée du 23 mai 1871							
TRILHA	Capitaine	«	1	«	«	«	«
HEINRICH	-	«	1	«	«	«	«
MARCHAND	Sous-lieutenant	1	«	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	6	9	1
Totaux		1	2	«	6	9	1
Prise du Panthéon (24 mai 1871							
BOULANGER	Colonel	«	1	«	«	«	«
BRUNAULT	Capitaine	«	1	«	«	«	«
KERDRAIN	Lieutenant	«	1	«	«	«	«
CRETTIER	Sous-lieutenant	«	1	«	«	«	«
MISSET	Sous-lieutenant	«	1	«	«	«	«
LOUART	-	1	«	«	«	«	«
Troupe		«	«	«	10	31	2

Ancestramil

Totaux	1	5	3	10	31	2
Récapitulation des pertes éprouvées pendant la Commune de Paris						
	2	**15**	**«**	**10**	**31**	**2**

OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE
AYANT ÉTÉ CITÉS A L'ORDRE DE L'ARMÉE, DE LA DIVISION
OU DE LA BRIGADE,
PENDANT LE SIÈGE DE PARIS OU LA COMMUNE

Affaire de Châtillon
(13 octobre 1870)

Citations à l'ordre de l'Armée

THIÉBAULT (Louis), soldat, blessé au combat de Chatillon, le 13 octobre 1870 ; a néanmoins marché à l'ennemi et n'a cessé de combattre que sur l'ordre de ses chefs.

BOUDIER (Pierre), soldat, toujours en tête de sa compagnie à l'attaque des barricades de Chatillon, le 13 octobre 1870 ; a donné aux jeunes soldats l'exemple de la bravoure et du sang-froid.

*
* *

Bataille de Champigny
(30 novembre—3 décembre 1870)

Citations à l'ordre de l'Armée

M. MOWAT dit BEDFORT, chef de bataillon, a commandé son bataillon de la façon la plus brillante, le 30 novembre, jusqu'au moment où il a reçu une blessure à laquelle il a succombé le lendemain.

M. PALLU, capitaine, a fait l'admiration du Régiment en entraînant sa compagnie et en l'électrisant par son exemple, a été tué raide.

BARRON, sergent, cité pour sa bravoure et son sang-froid. Toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite.

ZURCHER, sergent, d'une bravoure et d'un élan remarquables ; blessé le 30 novembre ; avait déjà été blessé le 13 octobre au combat de Chatillon.

*
* *

Combat du 12 au 13 avril 1871

Citations à l'ordre de la brigade

MM. **GOUDEMANT** et **LEMONNIER**, capitaines ; **BARON**, sergent-major ; **BISE**, sergent ; **RIVOAL**, caporal ; **ROUDIER**, soldat.

*
* *

Reconnaissance de Bourg-la-Reine
(2 mai 1871)

Citations à l'ordre de la division

M. **TRITSCH**, lieutenant ; **RIVOAL**, caporal.

*
* *

Coup de main du 11 mai 1871

Citations à l'ordre du corps d'armée

M. le colonel **BOULANGER** qui a dirigé le mouvement ; MM ; les capitaines **LEMONNIER**, **BOUGAUD, QUINETTE DE ROCHEMONT** ; M. le lieutenant **TRITSCH** ; M. le sous-lieutenant **LE GALL**. Les sergents **BOULO, RANDON, MOUCHEL, GLAYAL** ; les caporaux **RIVOAL, DARVES, POULAIN, POPIE** ; les soldats **POUECH, SUBERWICH, SALOMON, VERRIÈS, NAY, PAUL**.

*
* *

Coup de main du 18 mai 1871

Citations à l'ordre de la division

M. le colonel **BOULANGER** ; MM. les capitaines **GOUDEMANT, PUIG, ISNARDON, HÉRAUX, BOUDÈLE** ; MM. les lieutenants **TRITSCH, LORETTE, LEJEUNE** ; l'adjudant **BARON** ; le sergent-major **JAMINET** ; les sergents **TROUILLOT, EYSSERIC, DELARUE** ; les caporaux **RIVOAL, PAULAIN, BARRÉ** ; les soldats **SERAIN, PAUL, MOQUILLON, OSTRES, CALIRON, MOREAU.**

———

RÉCOMPENSES
OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS
DÉCORÉS IDE LA LÉGION D'HONNEUR OU DE LA MÉDAILLE MILITAIRE
PENDANT LA CAMPAGNE DE 1870-1871

Retraite de Mézières

Médaille militaire : **PETIT**, sergent.

Affaire de Châtillon
(13 octobre 1870)

Chevaliers de la Légion d'honneur : MM. **SWINEY**, chef de bataillon ; **ARNAULT**, capitaine ; **SEYBEL**, sous-lieutenant ; **VIVES**, sergent.

Médaille militaire : **VAUCLAIR**, sergent-major ; **BARRON, ZURCHER, BIZE**, sergents ; **VEGNÈRE**, caporal ; **COIFFE, ALBION, THIÉBAULT, MAILLET, COLDAS, DURET, LAPLACE, VERDOUX**, soldats.

Bataille de Champigny
(30 novembre — 2 décembre 1870)

Officiers de la Légion d'honneur : MM. **BOULANGER**, lieutenant-colonel ; **ISNARDON** et **HÉRAUX**, capitaines.

Chevaliers de la Légion d'honneur : MM. **NOËL, BOUGAUD, HAYOT, ALLIEY, GERRIET, QUINETTE DE ROCHEMONT, GROFFAL, BESNUS, DUMONT**, capitaines ; **MABILLAT**, médecin-major ; **BARBIER, SECONDEZ,** lieutenants ; **BRONNER**, sergent-major ; **COUTIÈRE, PARAYY, PRÉAUX, FRÉJOZ,** soldats.

Médaille militaire : **DEROUET**, sergent-major ; **PHILIPPON, BOUTILLON, CABANIS, LABADO, GUTH, GALTIER,** sergents ; **BELY**, sergent-fourrier ; **AMBLARD**, caporal ; **JOUANNEN, RABOISSON, CHANONY, AUDON, GOUANNEN,** soldats.

*
* *

Commune

Décret du 9 avril 1871

Officier de la Légion d'honneur : M. **THOMASSIN DE MONTBEL**, chef de bataillon.

Chevaliers de la Légion d'honneur : MM. **BRUNAULT et MARCEL**, capitaines ; **MIDI**, sergent.

Médaille militaire : **SALIÈRES**, adjudant ; **ESCUDIÉ**, sergent-major ; **JOURDE, CARRIS, BONNOT, BECK,** sergents.

Décret du 12 avril 1871

Chevalier de la Légion d'honneur : **JOURDE**, sergent.

Décret du 1er mai 1871

Chevalier de la Légion d'honneur : M. **GOUDEMANT**, capitaine.

Médaille militaire : **COUPA, BARON,** sergents-majors ; **BISE, COSTET, ESTÉRIE,** sergents ; **ROUDIER**, soldat.

Décret du 4 mai 1871

Chevalier de la Légion d'honneur : M. **CRÉPEAUX**, lieutenant.

Décret du 24 juin 1871

Commandeur de la Légion d'honneur : M. **BOULANGER**, colonel.

Chevaliers de la Légion d'honneur : MM. **HEINRICH, TRILHA, CHARPENTIER,** capitaines ; **TRITSCH**, lieutenant.

Médaille militaire : **LARCHER**, adjudant ; **TOURNIER**, sergent-major ; **BONVALET, PASCAL,** sergents ; **RIVOAL**, caporal ; **PAUL, MOQUILLON, DELARUE, BLAZY,** soldats.

Ancestramil